

lePhil d'Actu

la lettre d'information de Saint-Philibert

Avril > Juin 2023

Nouveau

Le Flash info fait peau neuve !

Découvrez aujourd'hui votre nouvelle lettre d'information communale rebaptisée : Le Phil d'Actu. Il est à retrouver tous les 3 mois dans les lieux suivants : mairie, médiathèque, établissements communaux, certains commerces. Des « hors-séries » s'ajouteront également à ces publications. Nous vous souhaitons une belle découverte de ce tout premier numéro.

Agenda

Mer 12, 19 et 26 avril 10h30 > Médiathèque
L'heure des histoires

Mer 26 avril 15h > Etang de Kernevest
Murder Party
sur inscription en mairie

Ven 28 avril 18h-21h > Médiathèque
Vendredi, on joue !

Mer 17 mai 10h30 > Médiathèque
L'heure des histoires

Ven 19 mai 08h-18h30 > Le Mousker
Couleurs de Bretagne
concours de peinture - inscriptions sur place entre 08h et 12h

Ven 26 mai 18h-21h > Médiathèque
Vendredi, on joue !

Dim 28 mai 07h-19h > Stade municipal
Troc et Puces
organisé par le FC Locmariaquer - Saint-Philibert

Sam 03 juin
Animation AQTA : déchets/recyclage

Sam 10 juin 14h-18h > Stade municipal
Fête de Saint-Phil en Arts

Mer 14 juin 10h30 > Médiathèque
L'heure des histoires

Sam 17 juin
Journée de l'archéologie

Sam 24 juin 18h-00h > Plage de Kernevest
Plage électronique
organisé par Les Electros de Quiberon

Ven 30 juin 18h-21h > Médiathèque
Vendredi, on joue !

+ d'infos sur ces événements en mairie,
sur www.saintphilibert.fr ou sur l'application Mon Village.



Zoom



Enquêteurs : Label « Pays d'Art et d'Histoire »

Depuis juin 2022, Auray Quiberon Terre Atlantique est candidate au label « Pays d'Art et d'Histoire » attribué par le ministère de la culture. A ce titre elle coordonne, en partenariat avec la région Bretagne, le recensement de son patrimoine bâti et mobilier (maisons, fermes, ports, croix de chemin, chapelles, murets en pierre sèche, mégalithes, bateaux...) AQTA a sollicité des habitants du territoire pour réaliser dans leur commune cet inventaire. A Saint-Philibert plusieurs habitants se sont mobilisés, ont suivi des formations et peuvent se présenter sur les sites Saint-Philibertains pour les répertorier. Afin de recueillir le maximum d'informations sur chaque site, les contributeurs peuvent sonner à votre porte pour recueillir vos témoignages. MERCI de leur réserver le meilleur accueil ! Chaque contributeur portera un badge visible à son nom et pourra vous présenter une attestation signée du président d'AQTA Mr Philippe Le Ray.

Il n'est pas trop tard pour rejoindre l'équipe des contributeurs de Saint-Philibert ! Pour ce faire, rendez-vous en mairie ou sur www.patrimoine.bzh.

Vie locale



Etude de l'aménagement de la rue des Presses

Avant d'entamer en 2024 les travaux d'aménagement de la rue des Presses, le CAUE (Cabinet d'architecture d'urbanisme et d'environnement) a été sollicité par la municipalité pour cette année à la réfection de cette rue et les abords de la chapelle. Les habitants, les élus et les services espaces verts seront associés à cette démarche.

A partir des éléments de constat du CAUE, une stratégie d'action sur les différents secteurs des Presses sera établie et permettra de faire cohabiter les automobilistes, cyclistes et piétons. Ce nouvel aménagement, partitionné en 3 tranches de travaux, débutera par le tronçon « route de L'Océan - carrefour des Goélands ».



Entretien avec Piter Masson, responsable des espaces verts de la commune, suite à la 2ème fleur obtenue au concours des villes et villages fleuris

Notre commune vient de décrocher sa seconde fleur aux concours des villes et villages fleuris. Que ressens-tu suite à cette récompense ?

Evidemment beaucoup de fierté tant sur le plan personnel que collectif. Cette seconde fleur vient matérialiser le travail réalisé par l'équipe des espaces verts, mais aussi gratifier l'ensemble des services de la municipalité qui a œuvré à l'obtention de ce prix. Elle va aussi permettre à la population d'avoir un regard neuf sur tout ce qui a été mis en place dans la commune.

Tu as récemment été élu meilleur jardinier de Bretagne, quel est le secret de cette réussite ?

La passion ! J'ai la chance aujourd'hui d'exercer un « métier-passion ». Pour arriver à une telle récompense, je suis persuadé qu'il faut être passionné dans son travail. Mais malgré que le titre de meilleur jardinier de Bretagne est une récompense individuelle, je le considère comme collectif. A l'image d'un footballeur qui a remporté le ballon d'or, sans une équipe compétente pour l'accompagner, il ne pourrait pas espérer grand-chose. Je suis donc aujourd'hui fier de moi, oui, mais aussi fier de mon équipe.

Quels sont les futurs projets pour les espaces verts de Saint-Philibert ?

Il y a 3 projets prévus entre 2023 et 2024 :

L'aménagement sur la place de la mairie d'un jardin d'environ 250m² avec des massifs, des murets et des arbres, accompagnés de jeux en bois ainsi qu'un platelage devant le monument aux morts.

Ensuite, une modification de la zone d'éco-pâturage à côté de la boulangerie : La moitié de l'éco-pâturage (côté boulangerie) va être déplacé sur le site du Bois du Dolmen afin de libérer cette zone et la transformer en espace vert avec un platelage pour suivre le ruisseau et une aire de pique-nique.

Pour terminer, l'aménagement d'une 3^{ème} tranche au jardin du Prado dont il reste encore à définir le projet, mais les idées ne manquent pas. Affaire à suivre !



Les oiseaux font leurs nids... ne taillons pas nos haies !

La période de nidification a débuté. Afin de ne pas déranger les animaux et protéger la biodiversité, il est conseillé dès aujourd'hui de ne plus tailler les haies et élaguer les arbres et ce jusqu'au 31 juillet.

En bref

Enquête : Comment vous informez-vous sur l'actu de Saint-Philibert ?

Dans le but de toujours mieux vous informer, la municipalité souhaite analyser la manière dont vous vous informez ainsi qu'identifier votre connaissance des différents outils de communication que la mairie utilise aujourd'hui. Vous pouvez accéder au questionnaire en vous rendant en mairie ou directement sur www.saintphilibert.fr.

Démarches en ligne

Il est désormais possible de faire certaines démarches directement en ligne : Recensement citoyen / Changement d'adresse / Demande d'acte d'état civil. Ces démarches restent possibles directement en mairie.

Conseillère numérique

Tous les vendredis 9h-12h et 15h-17h30, une conseillère numérique vous propose des rendez-vous individuels sur rendez-vous, ou des ateliers thématiques collectifs en mairie pour découvrir toutes les facettes du numérique. Renseignements et inscriptions en mairie.

Mutuelle santé communale

Le CCAS a signé une convention de partenariat avec "AXA Assurances Santé" dont le but est de faciliter l'accès à une complémentaire santé pour tous.

Des permanences se tiendront dans les locaux de la mairie tous les 15 jours les mardis matin de 10h à 12h (semaines paires) afin que chaque adhérent puisse bénéficier d'un accompagnement et de conseils personnalisés.

Contact : Sophie Jouve, mandataire en assurance au 06 33 54 86 79 ou sophie.jouve.am@axa.fr

